



NOS SOLUTIONS
LOGEMENT POUR
LES JEUNES

ANGOULÊME (16)

Résidence Berthelot

10 boulevard Berthelot

Proche de l'Espace Franquin, en centre-ville d'Angoulême, à proximité de toutes commodités et commerces, cette résidence dispose de :

→ **7 appartements meublés** du T1 au T2 duplex, avec kitchenette (meublier, vaisselle, équipement ménager), entièrement équipés, d'une surface de 25 à 46 m².

→ **Service associé** : accès internet en haut débit.

Les résidences **YELLOME**

répondent à des besoins de logements temporaires meublés, à loyers abordables, pour des étudiants et des jeunes en accès à l'emploi, en formation en entreprise, ou en mobilité professionnelle.

Résidence pour jeunes de 18 à 30 ans, sous réserve du respect des plafonds de ressources.



YELLOME, comment ça marche ?



Dossier & Démarches

- 1 Déposez une demande de **logement** sur www.noalis.fr (rubrique Yellome)
- 2 Votre correspondant Yellome **étudie votre dossier** sous couvert du respect des conditions de plafonds de ressources et selon les places disponibles
- 3 Vous recevez votre **contrat de location** à compléter, signer, et retourner à votre correspondant Yellome



Délais

- Séjour **d'1 à 24 mois**
- Préavis de départ **raccourci à 8 jours**

© Marque déposée par Action Logement

*Loyers non contractuels **Montants à titre d'exemple pour un salarié de 20 ans n'ayant pas déclaré de revenu sur l'année précédente, en contrat d'apprentissage avec un salaire inférieur à 1200€. Non contractuel.



Loyer & Caution

- Loyers mensuels entre **305 €* et 512 €* toutes charges comprises** (chauffage, eau, électricité et wifi inclus)
- Logements conventionnés **APL**
- Possibilité de **financement du dépôt de garantie** avec l'aide **LOCA-PASS®**
- Subvention possible jusqu'à **100 €/mois** pendant 3 ans avec l'aide **MOBILI-JEUNE®**
- Pas de taxe d'habitation



Exemple de Loyer & d'Aides

Pour un salarié de 20 ans en contrat d'apprentissage, locataire d'un T1 de 28 m²

Loyer total 336 €/mois*

➖ APL 301 €/mois**

➖ Loyer résiduel 35 €/mois**
toutes charges comprises

➖ Aide MOBILI-JEUNE® 35 €/mois**
de subvention pendant 36 mois

➖ **Zéro € restant à la charge du locataire**



PLAN DE SITUATION

La résidence se situe au cœur d'Angoulême, facilement accessible par les transports en commun.

Noalis 
Groupe ActionLogement

www.noalis.fr

Contactez Valérie ou Gaëlle

05 16 42 35 00

contact@noalis.fr